Fonds en euros

Meilleurtaux Essentiel Vie



Une épargne bien construite, c'est comme une maison : il faut de bonnes fondations. Avec le fonds en euros du contrat d'assurance vie multisupport **Meilleurtaux Essentiel Vie**, vous bénéficiez d'une base solide pour épargner.

UNE ÉPARGNE SÉCURISÉE

Le fonds en euros de **Meilleurtaux Essentiel Vie** vous permet d'épargner en toute sécurité. Votre épargne est garantie et ne peut pas diminuer (hors frais de gestion de 0,77 % par an). De plus, nous ne prélevons aucuns frais sur vos versements*. Chaque euro investi contribue à faire grandir votre épargne et donc à préparer vos projets.

UN FONDS EN EUROS PERFORMANT

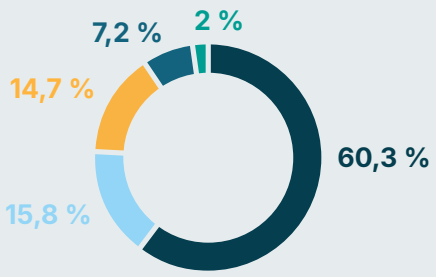
Investir en toute sécurité ne signifie pas renoncer à un bon rendement. Le fonds en euros de **Meilleurtaux Essentiel Vie** est très performant. Il a affiché un rendement de 3,50 % en 2025.

3,50 %** Taux de rendement du fonds en euros en 2025.

Les rendements passés ne préjugent pas des rendements à venir.

UNE DIVERSIFICATION QUI RENFORCE LA PERFORMANCE

Notre fonds en euros est très diversifié ce qui permet de limiter les risques et d'optimiser sa performance. L'immobilier résidentiel joue un rôle clé dans sa stabilité, grâce à un patrimoine que nous détenons et gérons depuis les années 1930. Nous investissons également dans l'économie réelle, en finançant des projets utiles à la société. Cette stratégie garantit une performance solide sur le long terme.



Chiffres au 31/12/2025

* Les autres frais inhérents à ce contrat peuvent être consultés sur le site www.la-france-mutualiste.fr ou sur simple demande.
**Taux net de frais de gestion et brut de prélèvements sociaux et fiscaux, du fonds en euros du contrat. Les rendements passés ne préjugent pas des rendements à venir.

La France Mutualiste
Épargne - Retraite
Groupe malakoff humanis

meilleurtaux Placement

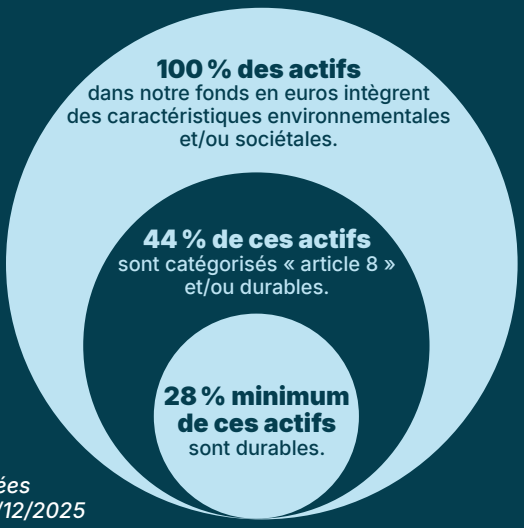
DONNONS DU SENS À VOTRE ÉPARGNE

UN FONDS EN EUROS ENGAGÉ POUR L'AVENIR

Le fonds en euros de **Meilleurtaux Essentiel Vie** s'inscrit dans une démarche d'investissement responsable. Classé « article 8 » selon le règlement SFDR, il prend en compte des critères environnementaux et sociaux exigeants. Nous excluons les secteurs à impact négatif et sélectionnons les entreprises les plus responsables dans leur domaine.

Qu'est-ce que le règlement SFDR ?
Le règlement européen SFDR classe les investissements selon trois catégories : les fonds qui n'ont pas d'objectif d'investissement durable (« article 6 »), ceux qui n'ont pas d'objectif d'investissement durable mais qui intègrent des critères environnementaux et/ou sociaux (« article 8 ») et les fonds ayant un objectif d'investissement durable clair et mesurable (« article 9 »).

Proportion d'actifs durables dans notre fonds en euros



Données au 31/12/2025

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR UN MONDE MEILLEUR

Votre épargne contribue à financer des projets concrets, en France comme à l'international.

En 2025, **50 % de nos investissements en obligations** (soit 397 millions d'euros) ont permis de financer des projets « verts », sociaux ou durables.

Nous avons investi **30 millions d'euros** dans le fonds Héphaïstos. Ce fonds vise à financer les PME et ETI du secteur de la défense.

Grâce à nos investissements dans le fonds Pearl Infrastructure Capital, neuf unités de production d'énergie verte ont été construites en France en moins de cinq ans.

Pour en savoir plus, vous pouvez lire notre rapport d'investissements responsables sur le site Internet www.la-france-mutualiste.fr/publications/documentscontractuels.

LA FRANCE MUTUALISTE : UN ACTEUR ENGAGÉ

Depuis plus de 130 ans, La France Mutualiste accompagne les Français dans la constitution de leur épargne retraite. Mutuelle d'épargne individuelle du groupe Malakoff Humanis, nous plaçons la performance, la responsabilité et l'accessibilité au cœur de notre mission.

Distributeur : Meilleurtaux Placement I 95 rue d'Amsterdam 75008 PARIS I www.placement.meilleurtaux.com I Tél : 01 47 20 33 00 I SAS au capital de 100 000 €, RCS Paris 494 162 233, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 031 613, en qualité de courtier en assurance, conseil en investissements financiers (CIF) adhérent à la Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers (CNCEF Patrimoine) sous le n°D011939, courtier en opérations de banque et en services de paiement.

Assureur : La France Mutualiste, mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité. Immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132, siège social : Tour Pacific - 11-13 cours Valmy - 92977 Paris La Défense Cedex - Tél. : 01 40 53 78 00 (prix d'un appel local).

Édition février 2026 – Imprimé en France, avec de l'encre végétale, sur papier PEFC issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
Document à caractère publicitaire. Ne pas jeter sur la voie publique. Crédits photos : Getty images. Conception : 109 l'Agence.